



**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-143-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.35 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

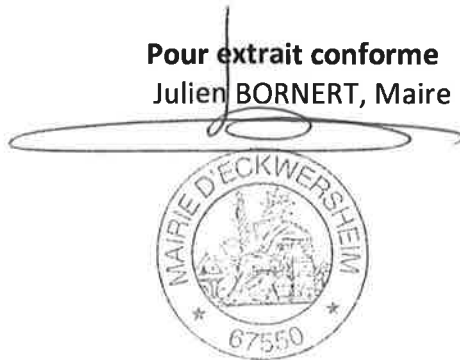
Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, le conseil municipal propose de désigner M. Philippe GUTH

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** M Philippe GUTH comme secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-144-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.36 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14.04.2026

Le procès-verbal de la séance du 14 AVRIL 2026 a été approuvé.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-145-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

**2026.37 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION
SENATORIALE**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'Arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire par les conseils municipaux

La commune Eckwersheim disposant de 15 conseillers municipaux, le conseil municipal doit procéder à l'élection de :

- **3 délégués titulaires ;**
- **3 suppléants.**

Il a été mis en place le bureau électoral :

- **Président : M. Julien BORNERT, Maire**
- **Secrétaire : Philippe GUTH**
- **Les 2 conseillers plus âgés : M. Georges SPANO, Mme Christine ALLAYS**
- **Les 2 conseillers plus jeunes : M. Valentin SCHOPP, Mme Julie RAYMOND**

Les listes déposées et enregistrées : 1 seule liste a été déposée.

La liste 1 est composée par :

M. Julien BORNERT
Mme Isabelle MOURER
M. Thierry GANGLOFF
Mme Annabelle DECHAUX
M. Georges SPANO
Mme Vanessa KAUFMANN

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-145-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14

1^{re} répartition :
Ont obtenu :
- liste 1 : 14 voix

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,



Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-146-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.38 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AGENCE DU CLIMAT

Vu les statuts de l'Agence du Climat,

Vu l'adhésion de la collectivité à l'Agence du Climat,

Considérant que la collectivité doit être représentée au sein de l'Agence du Climat par un élu titulaire et un élu suppléant,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation de ces représentants,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DESIGNE :

- Julien BORNERT, titulaire
- Vanessa KAUFMANN, suppléante

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-147-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.39 DESIGNATION CORRESPONDANT DE DEFENSE

Vu les instructions du ministère des Armées relatives à la mise en place d'un correspondant défense dans chaque commune,

Considérant la nécessité de désigner un élu chargé d'assurer le lien entre la collectivité et les autorités militaires et de défense, ainsi que de relayer les informations relatives à la défense nationale et à la citoyenneté,

Le correspondant défense a pour mission de :

- Informer les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits,
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense
- Animer des actions locales (cérémonie commémoratives, visites de sites militaires, rencontres avec des anciens combattants).

Le correspondant défense est accompagné par leur délégué militaire départemental

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne :

- **Thierry GANGLOF** en tant que correspondant de défense.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-148-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

**2026.40 LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – ACTIVITE
D'ECOATURAGE**

La commune a récemment procédé à la préemption des parcelles cadastrées :

- Section 28 n°256
- Section 28 n° 258
- Section 28 n° 259

Situées Route d'Olwisheim.

Ces parcelles sont inscrites dans le périmètre du projet d'aménagement réservé « EKW 2 », destiné à accueillir à terme des équipements de sports et loisirs ainsi qu'un atelier municipal.

Dans l'attente de la réalisation effective de ce projet, la commune souhaite assurer une gestion transitoire et écologique de ces terrains par la mise en place d'activités d'éco pâturage permettant :

- L'entretien naturel des espaces ;
- La limitation des coûts d'entretien ;
- La préservation de la biodiversité ;
- Et la valorisation environnementale des terrains communaux.

Afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement des candidats intéressés, il est proposé de recourir à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de sélectionner un ou plusieurs opérateurs aptes à assurer cette gestion pastorale temporaire.

L'appel à manifestation d'intérêt constitue une procédure de publicité permettant à la collectivité :

- D'informer les opérateurs potentiellement intéressés ;
- De recueillir des candidatures et propositions d'occupation ;
- Et de sélectionner un ou plusieurs occupants selon des critères objectifs définis préalablement par la commune.

Cette procédure ne constitue ni un marché public ni une délégation de service public, mais une démarche de mise en concurrence préalable à l'occupation temporaire de parcelles communales.

Les occupations consenties présenteront un caractère :

- Précaire ;
- Temporaire ;
- Révocable ;
- Et prendront fin à première demande de la commune, notamment en cas de démarrage des travaux liés au projet d'aménagement.

Accusé de réception en préfecture
067-216791193-20160605-2024-148-DE
Date de rétrotransmission : 08/06/2026
Date de réception en préfecture : 08/06/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition des parcelles préemptées en vue d'activités d'éco pâturage.
- **AUTORISE** le maire à signer toute convention d'occupation précaire.

**Adopté à 12 VOIX POUR
2 ABSTENTIONS (Julie RAYMOND,
Alexandre SCHNEPP)**

Le secrétaire de séance,



**Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire**





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-149-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.41 PROJET D'ACQUISITION D'UNE CELLULE AU SEIN DU POLE SANTE

Le Maire expose au Conseil municipal qu'un projet de réalisation d'un pôle de santé est en cours de développement sur le territoire communal.

Le porteur du projet, Jardin de Lise, a indiqué que la réalisation effective de l'opération est conditionnée à l'atteinte d'un seuil minimal de commercialisation fixé à 50 % des surfaces du programme.

Considérant l'intérêt général attaché au développement de l'offre de soins sur le territoire communal, au maintien et à l'accueil de professionnels de santé ainsi qu'au renforcement des services médicaux de proximité, la commune souhaite participer à la concrétisation de cette opération immobilière.

Dans cette perspective, il est proposé que la commune procède à l'acquisition, en état futur d'achèvement d'une cellule située dans le bâtiment du futur pôle de santé, désignée comme suit :

- Un local à usage de bureau médical d'une surface de plancher de 67,91 m² et d'une surface utile de 67,91 m² ;
- Constituant le lot n° 5 du plan de commercialisation annexé à la présente délibération.

La commune prévoit de mettre ultérieurement ce local en location à destination de professionnels de santé afin de favoriser leur installation sur le territoire communal.

À cette fin, un appel à candidatures a d'ores et déjà été lancé par la commune afin d'identifier les professionnels de santé susceptibles d'occuper cette cellule.

Cette acquisition permettra notamment :

- De contribuer à l'aboutissement du projet de pôle de santé ;
- De favoriser l'installation de professionnels de santé ;
- De renforcer l'attractivité médicale du territoire ;
- Et de répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux soins.

Cette opération est susceptible de bénéficier d'aides financières de différents partenaires institutionnels ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'acquisition par la commune d'une cellule au sein du Pôle Santé
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être attribuées par l'Etat, la Région, le Département, les fonds européens et tout autre organismes financeur, et à signer tous les documents afférents aux demandes de financement.

**Adopté à 13 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Anne PISTIEN)**

Le secrétaire de séance,



**Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire**





COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-150-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.42 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le maire informe que plusieurs associations ont formulé une demande de soutien financier pour des besoins spécifiques.

Après examen des demandes et en fonction de l'intérêt communal des actions menées, il est proposé au conseil municipal d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

VELO CLUB D'ECKWERSHEIM	Soutien haut niveau	1000 € en numéraire 1000 € en nature pour service rendu
SOCIETE HIPPIQUE URBAINE	Fête 60 ans – 26/06	660 €
CONSEIL PRESBYTERAL	Fête 700 ans- 21/06	350 €
LES AMIS DE LA PECHE	Journée d'initiation à la pêche pour les enfants – 30/05	250 €
LES AMIS D'ECKWERSHEIM	Organisation de la marche gourmande- 06/06	250 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- APPROUVE l'octroi des subventions mentionnées ci-dessus.

Adopté à 12 VOIX POUR

2 ABSTENTIONS (Lily BILGER, Julien BORNERT)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme

Julien BORNERT, Maire



**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-151-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.43 PARTICIPATION FINANCIERE A L'ACHAT DE COMPOSTEURS

Considérant la volonté de la commune de promouvoir la réduction des déchets ménagers et de favoriser le compostage individuel,

Considérant l'intérêt environnemental et économique que représente la pratique du compostage domestique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide ;

- **D'ATTRIBUER** une participation financière à l'achat de composteurs individuels par les administrés
- **DE FIXER** le montant de cette participation à 30 € par composteur, dans la limite d'un composteur par foyer.

Pour être éligible à cette aide, le matériel acheté devra présenter un coût d'acquisition supérieur à 30 € TTC.

Les achats d'un montant inférieur à 30 € TTC ne donneront lieu à aucune participation financière de la commune.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-152-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.44 PARTICIPATION FINANCIERE A L'ACHAT DE PIEGE DE FRELON ASIATIQUE

Considérant la prolifération du frelon asiatique sur le territoire communal et les risques que cette espèce représente pour la population

Considérant l'intérêt de mettre en place des actions de prévention et de lutte contre le développement du frelon asiatique ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ATTRIBUER** une participation financière pour l'achat de piège contre le frelon asiatique au bénéfice des administrés de la commune
- **DE FIXER** le montant de cette participation à 30€ par piège, dans la limite d'un piège par foyer.

Pour être éligible à cette aide, le matériel acheté devra présenter un coût d'acquisition supérieur à 30 € TTC.

Les achats d'un montant inférieur à 30 € TTC ne donneront lieu à aucune participation financière de la commune.

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire





**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-153-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.45 ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE L'ETANG DE PECHE

Considérant que l'étang de pêche propriété de l'Association Les amis de la Pêche d'ECKWERSHEIM, constitue un équipement de loisirs et un espace naturel présentant un intérêt public local pour les habitants de la commune ;

Considérant que l'Association Les amis de la Pêche rencontre des difficultés financières et matérielles pour assurer la gestion, l'entretien, la surveillance et la mise en conformité de cet équipement ;

Considérant que la cessation d'activité de l'association ferait peser un risque de fermeture du site au public et de dégradation progressive de cet espace naturel et de loisirs ;

Considérant que la commune souhaite garantir la pérennité de cet équipement, maintenir l'accès du public à la pratique de la pêche et préserver ce site participant à l'attractivité du territoire communal ;

Considérant que l'acquisition est consentie pour l'euro symbolique mais qu'elle entraîne pour la commune la prise en charge de l'ensemble des obligations, responsabilités, dépenses d'entretien, travaux de mise en sécurité et investissements futurs liés au site ;

Considérant notamment que les premières évaluations techniques font apparaître la nécessité de réaliser des travaux de sécurisation et de remise en état ;

Considérant que la commune supportera également les dépenses annuelles d'exploitation comprenant notamment l'entretien courant, les assurances, les contrôles réglementaires, les frais administratifs et les interventions techniques nécessaires à la conservation du site ;

Considérant que les recettes susceptibles d'être générées par l'exploitation du site demeurent limitées et ne sont pas de nature à compenser les charges importantes que la commune s'engage à supporter ;

Considérant dès lors que le prix symbolique de cession est justifié par l'importance des obligations et des coûts transférés à la commune, lesquels excèdent très largement la valeur de la contrepartie financière versée ;

Le fonctionnement quotidien sera à la charge de l'association.

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260605-2026-153-DE
Mairie de Eckwersheim
Date de réception préfecture : 08/06/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

- **D'APPROUVER** l'acquisition auprès de l'Association Les amis de la Pêche de l'étang de pêche situé à Eckwersheim, pour le prix symbolique d'un (1) euro.

- **DE CONSTATER** que cette acquisition répond à un objectif d'intérêt public local consistant à préserver un équipement de loisirs, protéger un espace naturel d'intérêt communal et maintenir l'accès du public à la pratique de la pêche.

- **D'ACCEPTER** le transfert à la commune de l'ensemble des obligations, responsabilités et charges attachées à la propriété et à l'exploitation du site.

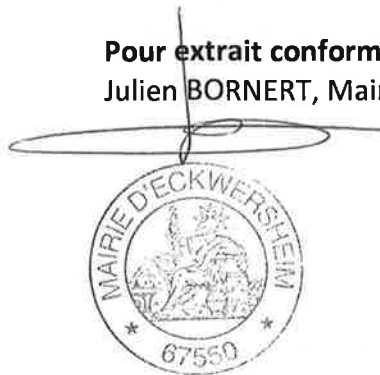
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

**Adopté à 13 VOIX POUR
1 CONTRE (Lily BILGER)**

Le secrétaire de séance,



**Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire**





EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Procuration : 0
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
567-216701193-20260605-2026-154-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

SÉANCE du **VENDREDI 5 JUIN 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, PISTIEN Anne, SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Membres absents : Guy SOMME

Secrétaire de séance : Philippe GUTH

2026.46 PROJET D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

La commune s'est engagée dans une démarche de transition énergétique visant à développer la production d'énergie renouvelable sur son patrimoine communal.

Le projet initial prévoyait l'installation de **87 panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux. Après étude technique, il est apparu opportun d'augmenter la capacité de production de l'installation afin d'optimiser le taux d'autoconsommation collective et les bénéfices énergétiques pour la commune.

Le projet est ainsi porté à **210 panneaux photovoltaïques** répartis sur les bâtiments communaux concernés.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à **78 000 € HT**.

Compte tenu de l'évolution substantielle du projet par rapport à celui initialement présenté, il convient de **renouveler la demande de subvention auprès du programme Climaxion** sur la base des nouvelles caractéristiques techniques et financières de l'opération. La commune sollicitera également tout autre partenaire financier susceptible d'accompagner ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- **APPROUVE** la modification du projet d'installation photovoltaïque et la réalisation d'une installation de **210 panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective ;
- **APPROUVE** le montant prévisionnel de l'opération fixé à **78 000 € HT** ;
- **SOLLICITE** à nouveau le programme **Climaxion** afin que la demande de subvention soit instruite sur la base du projet modifié, à hauteur de 30 % du montant hors taxes de l'opération et tout autre organisme susceptible d'apporter un cofinancement à cette opération
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents, actes et pièces nécessaires à la réalisation du projet ainsi qu'au dépôt, au renouvellement et au suivi des demandes de subventions

Plan de Financement global :

NATURE DES DEPENSES		FINANCEMENT
Installation Panneaux photovoltaïques : 78 000 € HT		Collectivité européenne d'Alsace : 9 800 €
		CLIMAXION 30 % 23 400 €
		FONDS PROPRE : 44 800 €
COUT TOTAL DES PROJETS : 78 000 €		FINANCEMENT TOTAL : 78 000 €

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire

